
Renvoi au comité des domaines et aliénation de l'adresse de la société populaire et de la municipalité de Vézillon, qui annoncent des dons et demandent à utiliser le presbytère et l'église pour leurs séances, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines et aliénation de l'adresse de la société populaire et de la municipalité de Vézillon, qui annoncent des dons et demandent à utiliser le presbytère et l'église pour leurs séances, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 157;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30372_t1_0157_0000_4

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Danat	100	
Henri Grandcour	100	
Henri Desbordes	2000	
Ribon	25	
Duboisvernet	10	
Riez	50	
Duru-Laisné	25	
Rousseau	10	10
Rouel	5	
Bodin	10	
Roulles	15	
Chaufeton	50	
Guenaudeau	50	
Fr. Leproult	2	15
Toubeau	20	
Boyer-Bergeron	25	
Despagnol-Lafayette	25	
D'Argent (fils)	50	
Dinochaule-Maignan	10	
Galisset (fils)	10	
Marinier (femme)	10	
Poivier	15	
<hr/>		
TOTAL	12015 liv. 15 s.	

32

La société populaire et la municipalité de Vézillon félicitent la Convention nationale sur ses travaux; elles annoncent que leur église est actuellement le temple de la raison, qu'elles ont envoyé au district des Andelys croix et burettes d'argent, son cuivre et plomb. Elles demandent le ci-devant presbytère pour les séances de la municipalité et du comité de surveillance, et la ci-devant église pour la société populaire.

Mention honorable, insertion par extrait au bulletin, renvoi au comité des domaines et aliénation (1).

[Vézillon, s. d.] (2).

« Citoyens,

La Société populaire républicaine des Amis de la Liberté et la municipalité de la commune de Vézillon vous félicitent de vos travaux et vous envoient tous les hochets du fanatisme de l'ancien régime; elles désirent que ces meubles inutiles tournent au profit de la république et soient métamorphosés en lingots pour exterminer tous les tyrans et satellites; renonçant au culte catholique, nous avons fait l'inauguration de la ci-devant église en temple de la Raison, et elle vous demandent que vous vouliez bien leur accorder le dit temple pour tenir les séances de la Société; et le ci-devant presbytère pour tenir les séances de la municipalité et Comité de surveillance, et qu'il ne servent désormais que pour l'instruction publique; tous ces objets n'étant pas d'un grand avantage considérable à la République; Citoyens législateurs, pour renoncer au fa-

(1) P.V., XXXIII, 74.

(2) C 295, pl. 990, p. 5.

natisme, il ne nous a pas fallu chasser notre prêtre, qui ne nous a jamais fanatisé, qui nous a toujours prêché l'union, la fraternité et la soumission à vos décrets, il a lui-même et sans impulsion de personne quitté ces fonctions ecclésiastiques, renoncé pour à jamais à nous chanter des oremus que nous ne comprenions pas, il s'est associé une vertueuse compagne; ils méritent toujours notre estime, c'est un vrai sans-culottes, et nous nous félicitons d'avoir parmi nous un aussi vrai frère. C'est lui qui, au moment de notre société populaire, a fait présent d'un bonnet rouge et d'un calendrier républicain. C'est vous dire tout ce qu'il mérite, Citoyens représentants. Nous avons envoyé précédemment la croix et les burettes d'argent, et depuis, aussitôt que l'arrêté des représentants du peuple, commissaires dans le département de l'Eure a été arrivé, tous les fers, cuivre, plombs qui pouvoient exister dans la ci-devant église, au district des Andelys, le tout pour exterminer toutes ces hordes de satellites des tyrans, ainsi que tous les autres meubles et ornements qui servoient à la superstition. Citoyens Législateurs, la fête de la prise de Toulon a régénéré tout l'esprit public qui a été fêté en grande pompe et en grande cérémonie par des discours énergiques et des chants patriotiques, qui ont électrisé tous les cœurs républicains. Nous félicitons la Convention sur le décret favorable qu'elle vient de rendre en faveur des gens de couleur, qui depuis plusieurs siècles étoient avilis comme des bêtes de somme, ils n'ont pas trouvé dans la Sainte Montagne, l'inhumanité des Barnaves et des Cazalet, hommes exécrés de tout homme libre. Courageux Montagnards, ne nous abandonnez aux soins de vos successeurs, que dans le calme, laissez-nous libres en nous quittant et Vive la Montagne; fondateurs de la République, restez ferme à votre poste, poursuivez vos glorieux travaux, jusqu'à ce que le dernier des rois soit exterminé, et nous, citoyens représentants, nous jurons tous de rester fermes pour le soutien de la liberté et de l'égalité et de la République une et indivisible jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Le poids de l'argenterie pèse six marcs et un quart et demi.

Les citoyens nommés pour cette commission sont les citoyens, Pierre Jacques Moutier et Dominique François Jou, qui ont promis de remplir cette fonction avec tout le zèle que doivent y mettre des vrais républicains. »

BÉQUET (présid.), MOUTIER (secrét. adjoint), T. VAILLAUMEY (maire), TOUZET (off. mun.), LEHECAGUEZ (agent nat.).

33

Un secrétaire lit une lettre du citoyen Jumat, instituteur depuis 53 ans, qui offre un traité d'orthographe pour l'enseignement des jeunes gens.

La Convention nationale en décrète la mention honorable, et renvoie à son comité d'instruction publique (1).

(1) P.V., XXXIII, 74.